

CANTON de LUNERAY

COMMUNE DE LUNERAY

Au Conseil Municipal

L'an deux mil dix-neuf, le onze mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Martial HAUGUEL.

Présents : M. HAUGUEL, M. AUGER, Mme MORIN, Mme NIGER, Mme NEVEU, M. LUCCHETA, Mme SUZANNE, M. PHILIPPE, Mme CANU, M. SERVY, Mme ROSSITER, Mme GILLES

Absents excusés avec pouvoir : Mme ROQUIGNY (pouvoir à Mme MORIN)
Mme ANTHORE (pouvoir à M. AUGER)

Absent excusé sans pouvoir : M. LARCHEVÊQUE

Mme GILLES est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 12 février 2019, préalablement adressé à chacun des conseillers, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Dans ses communications, M le Maire informe le conseil que 65 personnes ont donné leur sang lors de la collecte organisée sur la place de la mairie le 28 février. L'association du Don du Sang se félicite de cette très bonne participation !

Le conseil municipal passe ensuite à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion :

-les subventions accordées pour 2019 aux associations sont arrêtées comme suit :

Associations	Subventions 2019
Club des Personnes Âgées de Luneray et sa région	554 €
ADMR L'Assiette	130 €
Luneray CycloClub	248 €
Comité d'Organisation du Grand Prix Cycliste de Luneray	
<i>Subvention de base</i>	1 490 €
<i>Subvention exceptionnelle (manche de Coupe de France)</i>	1 025 €
Comité de Jumelage Luneray-Deutsch Evern	
<i>Subvention de base</i>	1 210 €
<i>Subvention exceptionnelle 30è anniversaire (délibération 4/9/18)</i>	2 000 €
Tennis Club de la Région de Luneray	1 248 €
ACPG CATM Luneray	352 €
Les Échos de Luneray	312 €
Union Sportive Luneraysienne	7 746 €
Club des Jeunes de la Région de Luneray	
<i>Subvention de base</i>	3 398 €
<i>Subvention complémentaire (section badminton - Délibération 7/5/2018)</i>	2 000 €
UNCAFN du canton de Bacqueville-en-Caux	352 €
Association Jazz Arts et Musiques	2 252 €
Team Luneray Karting	119 €
UCAL	292 €
INTERACTIF	127 €
Coopérative École Maternelle	312 €
Coopérative École Primaire	312 €
Paralysés et Infirmités Civiles	46 €
A.P.E.I.	200 €
A.P.E.I. Festival l'Ame de Fond	66 €
Association Française pour la Myopathie (Téléthon)	200 €
Journée Nationale des Aveugles	46 €
La Prévention Routière	32 €
Association "Agir avec Becquerel"	127 €
Association Point de Mire	65 €
Association Vie et Espoir	184 €

Association du Musée des Sapeurs Pompiers de France	62 €
Association Audrey Méningite Régis 76	62 €
Association Coord'Age Clic du Terroir	61 €
Vaincre la Mucoviscidose	118 €
Groupe Choral A'croche Chœur	106 €
Association Protection environnementale de la Plaine de Brametot et du Dun	56 €
NLROC	206 €
Groupe Théâtral de Luneray	300 €
Association Buchenwald Dora et Kommandos (délibération du 3/12/18)	500 €
Banque Alimentaire (délibération du 20/12/18)	80 €
ALGUES	53 €
Association DON DE VIE	103 €

-2 emprunts seront contractés auprès du Crédit Agricole pour financer les travaux d'effacement de réseaux rue du Four, rue du Marquis de Radiolles et rue du Général de Gaulle : 73 754,17 € au taux de 0,60 % sur 5 ans, et 28 769,20 € au taux de 0,60 % sur 2 ans (préfinancement de la TVA). Ces prêts ont été négociés par le SDE76.

-le conseil municipal décide de baisser le montant de la surtaxe assainissement collectif au 1^{er} avril 2019 à 1,219€ le m3.

-un coefficient de dégressivité, en fonction du nombre de logements, est instauré dans le calcul de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif lorsqu'il s'agit d'habitat collectif : 0,8 pour un raccordement de 2 à 5 logements, 0,6 pour un raccordement de 6 logements et plus.

-le conseil municipal se prononce pour le maintien de la semaine de 4,5 jours à la rentrée de septembre 2019.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.